

L'Agro-Pôle Olivier de Meknès : un partenariat public privé pour l'innovation dans la filière huile d'olive au Maroc

Etude de cas pour l'étude sur l'économie de la recherche au Cameroun, Cirad, MESRI

Patrick Dugué
CIRAD
Mai 2014

Introduction

Dans le secteur agricole, l'Agro-pôle¹ Olivier constitue une structure originale au service de l'Innovation pour les acteurs de la filière olivier – huile d'olive au Maroc et plus particulièrement dans la région² Meknès Fès. Après une dizaine d'années d'expérience il est apparu intéressant de retenir cette étude de cas pour l'étude commanditée par le MINRESI Cameroun. Cette structure unique au Maroc apporte un appui à la filière olivier – huile d'olive pour la moitié Nord du pays mais ces résultats surtout dans le domaine de la transformation des olive en huile sont applicables sur l'ensemble du pays et les autres pays au sud de la méditerranée. Cette étude de cas est basée sur la consultation de la littérature institutionnelle, technique, et scientifique, des articles de presse et sur des entretiens avec le directeur d'Agro-pôle Olivier, des producteurs d'olives et d'huile de la région de Meknès et un président de coopératives.

1. La Filière Olivier au Maroc

En couvrant 60 % de la surface arboricole du Maroc, l'olivier est la première culture pérenne du pays avec environ 784 000 ha, soit 11 % de la SAU (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime MAPM, 2011) avec une production moyenne de 1 500 000 t d'olives et une contribution de l'ordre de 5% au PIB agricole. Le Maroc est le 2^{ème} exportateur mondial d'olives de table³ après l'Espagne, avec une moyenne annuelle de près de 65 000 t mais seulement le 10^{ième} exportateur d'huile d'olive avec seulement 21 000 t d'huile d'olive soit 2% des exportations mondiales (Chiffre moyen, avec un maximum de 38 000 t exportées en 2011 et seulement 15 600 t en 2012). En comparaison les exportations tunisiennes correspondent à 20% des exportations mondiales, l'Espagne arrivant largement en tête.

La défaillance structurelle de qualité du processus productif d'huile d'olive est la cause principale de ce retard par rapport aux autres pays du pourtour méditerranéen, malgré l'accroissement⁴ de la production des olives cette dernière décennie (figure 1). La majorité de la production est traitée dans des unités de trituration artisanales ou semi-industrielles ne

¹ A ne pas confondre avec les deux projets appelés Agropole ou Agropolis de Berkane (Région de l'Oriental) et de Meknès (Région Meknès-Tafilalet) qui sont des zones d'activités et des projets immobiliers visant à rassembler sur deux sites proches de ces deux villes des agro-industries et des prestataires de service en relation avec la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. L'Agro-pôle Olivier se situe dans l'enceinte de l'ENA, proche du centre INRA Meknès et à 1 km environ d'Agropolis Meknès qui est en cours d'installation.

² Ces deux villes Impériales très visitées par les touristes sont les chefs lieux des régions administratives Meknès-Tafilalet et Fès-Boulemane

³ L'étude de cas Agropole Olivier traite uniquement de la production des olives pour l'huile, de la transformation et de la mise en marché. Cette structure n'aborde pas la filière « olives de table » qui relève de structures artisanales et de quelques agro-industries exportatrices très bien implantées sur le marché international

⁴ Lors de la campagne 2009/10, la production d'huile d'olive a été de l'ordre de 140 000 t (soit une augmentation de 215% par rapport à l'année 1998/1999). Le Maroc est le 5^{ième} producteur mondial de l'huile d'olive.

produisant pas d'huile extra vierge. Les nouvelles unités de trituration installées avec l'appui des projets PMV, MCA) ou par des agro-industries et des grandes exploitations oléicoles sont à la pointe du progrès technologique et reposent sur le système d'extraction par centrifugation. En fait le choix de l'équipement n'est pas essentiel pour garantir la qualité gustative et sanitaire mais c'est plutôt le délai entre la cueillette des olives et la trituration qui ne doit pas dépasser quelques heures et le lavage de la production qui importent.

L'oléiculture marocaine connaît actuellement une grande expansion en superficie : 763 000 ha en 2007/08 à 933 475 ha en 2012/13. Cet accroissement s'explique notamment par la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PMV) qui fixe comme objectif 1,2 millions d'hectares d'oliviers en 2020.

En termes de production, la filière oléicole a connu une nette croissance passant de 765 377 tonnes d'olives en 2007 à 1,3 million de tonnes avec un pic de 1,5 millions de tonnes en 2010.

Les consommateurs marocains recherchent une huile au goût prononcé ce qui n'est pas le cas des consommateurs des pays d'exportation (Europe, USA ...). Aujourd'hui les exportations sont le fait presque uniquement de grandes exploitations agricoles qui disposent des équipements et du savoir faire pour correspondre aux qualités demandées par ces marchés.

Mais l'huile d'olive est un bien de consommation courante surtout en milieu rural (40 % de la population, la grande majorité des agriculteurs produisent l'huile pour leur consommation familiale). En milieu urbain l'huile d'olive est un produit onéreux, 2 à 3 fois plus cher que l'huile végétale bas de gamme importée. Le Maroc est très dépendant des importations d'huile végétale (environ 70% de la consommation nationale) c'est pour cela que l'Etat a massivement subventionné la plantation d'oliviers (en pluvial et en irrigué) depuis 2010 dans le cas du Plan Maroc Vert. En moyenne un marocain consomme par an 2,5 kg d'huile d'olive et 11 kg d'huile végétale (principalement importée). L'objectif du gouvernement est de stimuler la consommation d'huile d'olive afin de revenir à la diète méditerranéenne en visant un objectif de consommation de 4 kg d'huile d'olive par an et par habitant.

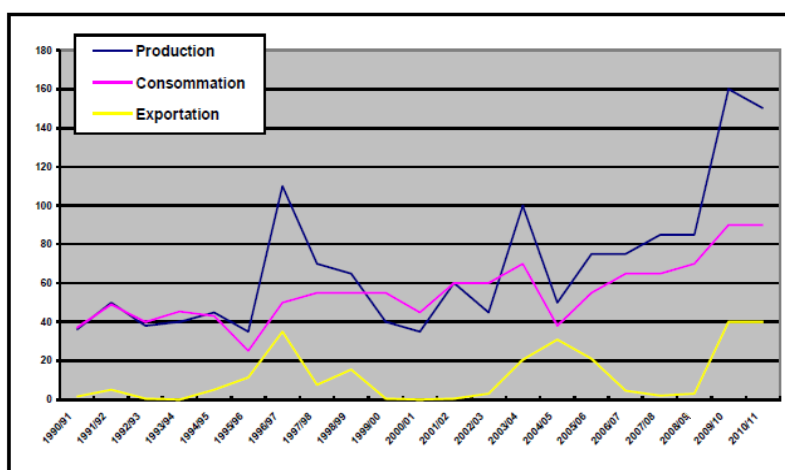


Figure 1 : Evolution de la production de la consommation et des exportations d'huile d'olive au Maroc (d'après A.Saïdi, 2012)

2. La Filière Olivier dans la région Meknès-Tafilalet

Cette région est la principale zone de production d'huile d'Olive au Maroc et concentre les grandes exploitations de type agro-industriel (60% de la production nationale, 80% des

exportations). La production, est assurée par une agriculture duale : un grand nombre de petites exploitations avec des plantations en pluvial (*bour*) principalement, et quelques grandes fermes de plusieurs centaines d'ha d'oliviers irrigués chacune avec des systèmes de culture intensifs ou super intensifs (type espagnol, haute densité⁵, goutte à goutte, récolte mécanisée). Les cultures pluviales sont présentes un peu partout pour la production familiale souvent en haies clôturant les parcelles agricoles. Mais elles se concentrent surtout dans les zones de pente qui sont difficilement mécanisables et donc peu propices aux grandes cultures annuelles pluviales (céréales, légumineuses à graine). Les exploitations familiales n'irriguent presque jamais l'olivier. Par contre les grandes exploitations entrepreneuriales ont planté récemment de l'olivier mais toujours en plaine (mécanisation poussée), en ligne et irrigué afin d'accroître les rendements et de régulariser la production les années de faible pluviométrie (rendements en pluvial de 0,8 à 1,5 t/ha d'olive, en irrigué 1,8 à 4 t/ha).

Les systèmes de culture irrigués intensifs et super-intensifs ont été mis au point en Espagne et adaptés au contexte marocain. **Ce transfert de technologies** est le fait des sociétés vendant le matériel, de quelques responsables de sociétés agricoles visitant les salons agricoles en Europe et des exploitations en Espagne et en Italie et enfin de l'Agro-pôle Olivier.

Ce choix pour les systèmes de culture super-intensif fait l'objet de controverses dans les domaines de la durabilité économique et sociale (pas d'emploi nécessaire pour la récolte) et de leurs impacts environnementaux (traitements systématiques contre la mouche, irrigation, grande surface en monoculture d'olivier et perte de biodiversité) et du choix variétal (variétés locales vs variétés importées). Alors que les systèmes de culture pluviaux sont pratiquement conduits en Bio (sans pesticide, sans engrais, avec du fumier) et fournissent du travail aux actifs familiaux et salariés. A contrario les unités de traitement traditionnelles (*maâsaras*), ou semi-industrielles qui travaillent pour les agriculteurs familiaux⁶ sont très polluantes car elles rejettent les margines dans les oueds et donc les nappes phréatiques alors que les unités modernes des grandes entreprises sont aux normes européennes en terme de traitement des rejets.

En termes de qualité de l'huile produite les grandes entreprises arrivent à des qualités bonnes à exceptionnelles souvent primées au niveau international ce qui leur ouvre des débouchés à l'export à des niveaux assez rémunérateurs. L'huile d'olive issue de l'agriculture familiale est de qualité médiocre à moyenne (rarement classée extra vierge) ce qui peut poser des problèmes de santé public. Mais la qualité progresse surtout depuis la mise en service d'unités de trituration financées par le PMV qui permettent d'atteindre des niveaux de qualité⁷ tout à fait acceptables pour le marché local et même à l'export.

Ces succès obtenus par les entreprises privées (qualité, quantité) ne doivent pas cacher l'état préoccupant de la filière huile d'olive en 2014. Les exportateurs peinent à vendre à l'export sauf pour des huiles haut de gamme. Sur le marché national la concurrence avec les huiles végétales de bas prix est bien présente surtout avec le début de crise économique que connaît le Maroc. Mais le jeu de la concurrence est biaisé par les politiques de subventions des autres pays exportateurs. Si on prend le cas de l'Espagne, la subvention est de l'ordre de 1,20

⁵ De 700 à 2220 pieds à l'ha, variétés espagnoles à fort potentiel de rendement mais durée de production limitée (moins de 20 ans)

⁶ Les unités de trituration financées pour les coopératives d'agriculteurs familiaux depuis 2010 comportent aussi des bassins de stockage des margines. Ces margines peuvent être vendues car elles ne renferment pas trop d'eau, aux producteurs de savon noir.

⁷ Certaines coopératives veulent se positionner sur le marché Bio car les olives sont produites sans intrants chimiques.

euros/kg d'huile d'olive et le coût de production au Maroc est de l'ordre de 1,4-1,6 euros/kg d'huile (base de calcul 0,25 euros le kg d'olives). La Tunisie subventionne aussi les exportations entre 0,4 à 0,5 euros /l et l'exportateur marocain ne reçoit que 0.2 euros/l. quantité.

A retenir

- *L'olivier est un arbre cultivé très présent dans les paysages ruraux du Maroc et de la région de Meknès. Elle fournit l'huile d'olive qui est une production traditionnelle (en pluvial) à haute valeur symbolique, culturelle (des paysages attractifs pour les citadins et touristes*
- *L'huile d'olive est un produit de qualité si la trituration des olives est faite dans de bonnes conditions. Mais c'est un produit cher (3 €/l et plus) par rapport à l'huile végétale importée (1 €/l). Si les ruraux consomment encore beaucoup d'huile d'olive qu'ils produisent, ce n'est plus le cas des urbains (en moyenne 2,5 kg/an d'huile d'olive contre 11 kg/an d'huile végétale importée par habitant)*
- *A coté de ce secteur « traditionnel », familial et artisanal de production d'olives et d'huile, s'est développé ces dernières années un secteur hautement intensifié en capital dans de grandes exploitations agricoles ou des sociétés qui produisent des huiles de très bonne qualité destinées à l'exportation. Ce nouveau type de production pose toutefois des questions en termes de gestion de l'eau des nappes, d'environnement et d'emploi rural.*
- *Le secteur traditionnel de production d'huile d'olive montre aussi des limites en termes de prix de revient (élevé), de pollution par les margines jetées dans la nature et surtout de qualité sanitaire des huiles d'olive mises sur le marché local ;*
- *Cette agriculture duale implique de développer des approches complémentaires de Recherche, R-D et d'appui conseil pour répondre aux attentes des deux grandes catégories de producteurs d'olives*

3. L'Agro-Pôle Olivier : mission et fonctionnement

3.1 Ses origines

L'Agro-pôle Olivier a été créé officiellement en 2005 grâce à un partenariat signé, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, entre l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès et la profession agro-industrielle de la Région Meknès-Tafilalet avec l'appui du Conseil de la Région Meknès-Tafilalet.

Dans les années 90' le département d'arboriculture de l'ENA (Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès), la volonté d'un enseignant chercheur et l'appui de la direction de l'Ecole sont à l'origine de l'Agro-pôle Olivier (APO). L'idée germe à partir de 1998. L'ENA fournit 25 ha pour les bâtiments et les terrains de culture ainsi que deux postes d'enseignants chercheurs. Le reste du personnel est à la charge de l'Agro-pôle.

La création de l'APO a été soutenue par la profession agro-industrielle⁸ de l'huile d'olive de la région de Meknès avec le parrainage d'organismes publics et privés, nationaux et

⁸ Les principales sociétés privées partenaires de l'APO sont : Les Domaines agricoles, la société LCM-Aïcha, le groupe Belhassan, la société Riads de Tafilalet, la société Olivinvest, les Domaines Zniber et la société Charaf Corporation

internationaux⁹. Grâce à l'appui de ses partenaires privés et du Conseil de la Région de Meknès-Tafilalet, l'APO fonctionne comme un groupement d'intérêt public.

Le premier objectif de l'APO est le développement de la culture intensive de l'olivier sur la base du modèle espagnol par des grandes entreprises ou fermes privées (sur foncier privé ou loué à l'Etat) dans la plaine du Saïs qui disposent de ressources en eaux souterraines en quantité abondante. Ces entreprises visaient le marché national puis rapidement se sont orientées vers l'exportation (Europe et Amérique du Nord).

A partir de 2008 Le plan Maroc Vert (PMV) offre un nouveau cadre de développement de la filière oléicole en apportant des subventions aux grandes exploitations (pilier 1 du PMV et Programme national d'économie de l'eau d'irrigation) mais aussi aux petites exploitations regroupées en associations ou en coopératives (pilier 2). Dans ce dernier cas le PMV subventionne de nouvelles plantations (en pluvial) et la réhabilitation de vieilles plantations ainsi que le don d'unités de trituration. Les échecs des projets piliers 2 sont assez conséquents surtout dans le domaine de la gestion des unités de trituration du fait d'un manque d'appui-conseil dans la durée (2010 – 2014) (Faysse et al., 2014)

Selon Pr Ouazzani, Directeur de l'APO, le PMV malgré ses limites, a permis de faire « professionnaliser » la culture de l'olivier dans les territoires ruraux (agriculture familiale). Pour l'administration jusqu'en 2000 et avant le Plan National Olivier, l'olivier était considéré comme une culture de pauvres, sans stratégie de développement et avec un appui disparate et surtout politique (distribution de plants pour faire plaisir à la population et maintenir le système hiérarchique du Makhzen). Avec ce plan national et le PMV, les structures du Ministère de l'agriculture ont pu aider au développement de plantations « améliorées » et surtout à l'amélioration de la qualité de l'huile produite.

3.2 Missions et fonctionnement actuels

L'Agro-pôle Olivier est un pôle de compétence et d'innovation pour le transfert de technologies, le développement et la promotion de la filière oléicole régionale et nationale. Grâce à l'appui de ses partenaires, l'Agro-pôle fonctionne comme un groupement d'intérêt public avec un conseil d'administration où sont représentées les agro-industries qui sont rassemblées dans l'UDOM (Union pour le développement de l'olivier de Meknès). Ces partenaires privés ont contribué à la construction de l'Agro-pôle .

Implanté dans la Région de Meknès-Tafilalet, berceau de l'Olivier au Maroc, l'Agro-pôle Olivier met à la disposition de la filière oléicole un package scientifique, technique et relationnel. Il a pour ambition d'être un lieu d'échanges d'informations et de partage des progrès techniques et de l'innovation en général (technique, organisationnelle, managériale) pour l'amélioration de la productivité (de la terre, de l'eau, du travail et du capital investi), de la qualité du produit dans une vision de développement durable des territoires.

L'Agro-pôle a pour missions :

⁹ le Groupe Pieralisi (Italie), le Centre international d'études rurales de Valence (Espagne), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), la Direction de l'Agriculture et Pêche de la Junta de Andalucia (Espagne), la Députation de Jaén (Andalousie), le CIFA de Cordoba (Espagne), le CNR-IVALSA de Florence (Italie), l'INRA Montpellier (France), l'Institut de l'Olivier de Sfax (Tunisie), l'Association « Route de l'Olivier à travers la Méditerranée » (Kalamata, Grèce) et l'Association des Dégustateurs de l'Huile d'Olive d'Italie.

- La vulgarisation et transfert des acquis techniques et technologiques en matière oléicole afin de contribuer à la mise à niveau et au développement du secteur oléicole (organisation de journées thématiques "portes-ouvertes" et de séminaires au profit des différents opérateurs de la filière oléicole, démonstration des techniques culturales, cours de dégustation et d'analyses sensorielles etc.) ;
- La recherche-développement afin de répondre aux préoccupations de la filière oléicole ;
- La veille technique, technologique, juridique, commerciale et stratégique ;
- La mise en place d'un outil pour la promotion du produit "Huile Olive Meknès" et "Huile Olive Maroc" (jury national et international de dégustation et prix de la meilleure huile d'olive, etc.) ;
- La mise en place d'un système d'information oléicole : bases de données techniques, économiques et financières, qualité et typicité de l'huile d'olive etc.

3.3 Les moyens humains et matériels

L'APO fonctionne avec 2 enseignants-chercheurs de l'ENA travaillant uniquement sur l'olivier et de 4 cadres ingénieurs CDI (payés sur les fonds propres de la structure) ayant la capacité d'encadrer des étudiants stagiaires (4 à 5 par an), des doctorants et quelques techniciens et ouvriers. Chaque ingénieur est responsabilisé dans un domaine précis (gestion des déchets et pollution, technologies post récolte, génétique, qualité...). Le personnel techniques et d'entretien est aussi à la charge d'Agro-pôle olivier sauf 1 ou 2 techniciens ENA.

L'Agro-pôle Olivier est une entité intégrée à l'ENA qui comprend les différents maillons et activités de R et R-D de la filière oléicole : de la génétique à la production de l'huile d'olive et la valorisation des sous-produits de l'olivier. En plus du siège administratif, l'Agro-pôle Olivier est composé de :

- Laboratoires : marquage génétique, culture in vitro, analyses de l'huile d'olive (sensorielle et chimique, analyses des sous-produits et de la pollution des eaux et des sols ;
- Pépinière et vergers de démonstration (collection des variétés internationales)
- Unité pilote de trituration et plate-forme de compostage des grignons et d'épandage des margines
- Salle de dégustation et d'analyses sensorielles,

L'Agro-pôle Olivier s'appuie aussi sur les laboratoires de diagnostic des maladies et des ravageurs de l'olivier et d'analyse des sols de l'ENA de Meknès.

Le financement des activités et projets de recherche-développement de l'Agro-pôle est assuré en très grande partie par des bailleurs de fonds étrangers (UE, pays Européens méditerranéens,...). Les bâtiments à l'origine ont été construits avec l'aide des agro-industriels membres fondateurs de l'APO.

Bien que relevant directement de l'ENA, l'Agro-pôle est dirigé par un conseil d'administration. Le directeur est un enseignant chercheur (Pr N. Ouazzani). Il dispose d'une autonomie de gestion (compte bancaire en propre) sous contrôle du système comptable de l'ENA et d'audit de l'Etat.

Malgré une convention cadre¹⁰ avec le Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime (MAPM) stipulant son engagement à financer l'APO, l'Etat n'a pas contribué financièrement au fonctionnement de l'Agro-pôle (budget moyen annuel de 2 millions de DH¹¹/an sans compter les investissements) hormis la mise à disposition du temps d'enseignants chercheurs et de 1 ou 2 techniciens. Le coût de ce personnel n'est pas une charge supplémentaire pour le MAPM puisqu'il était déjà à l'ENA avant 2005.

4. L'UDOM

L'organisation du développement industriel et de la profession oléicole (grandes exploitations uniquement) dans la région de Meknès - Fès (Plaine du Saïs¹²) repose sur l'Union pour le développement de l'olivier de Meknès (UDOM), (<http://www.udom.ma/>) fondée en 2004 par les plus gros industriels du secteur rejoints par des entreprises de plus petite taille. Cette union rassemble 30 000 ha et une capacité de trituration de 4 000 tonnes d'olives/jour. Les membres de l'UDOM assurent 60% de la production et 70% des exportations marocaines d'huile d'olive et ont déjà conquis le marché américain, européen, canadien et d'Amérique latine. Il contribue à la création de plusieurs marques, logos et emballages. L'UDOM produit pas moins de 14 marques d'huile conditionnée destinées au marché national et international, et dont la qualité s'est imposée dans les divers concours et guides internationaux. L'UDOM est compris des membres « bienfaiteurs » comme le Groupe italien PIERALISI, fabricant des machines de trituration, la Société Pellenc Maroc spécialisée dans les machines de taille et de récolte des olives, la Société COGEPRA (Comptoir Général des Produits Agricoles). Les membres de l'UDOM ont participé à la création de l'Agro-Pôle Olivier. Le Directeur de l'APO est aussi le secrétaire général de l'UDOM.

Les objectifs de l'UDOM recoupent ceux de l'APO (sauf en termes de productions scientifiques). Il s'agit entre autres :

- de contribuer à rehausser le niveau technique et technologique du secteur oléicole et œuvrer pour l'amélioration de la qualité du produit ;
- d'appuyer et accompagner techniquement les agriculteurs organisés dans des coopératives oléicoles de la Région de Meknès-Tafilalet dans le cadre de contrats de production avec les industriels membres de l'UDOM ;
- d'œuvrer pour la promotion et la valorisation des produits oléicoles de la Région de Meknès-Tafilalet, notamment par l'utilisation de marques, logos, labels, emballages, étiquettes, ... ;
- Contribuer à l'expansion de la consommation locale d'huile d'olive de qualité, conformément aux normes internationales en vigueur ;
- Promouvoir le tourisme de la Région de Meknès-Tafilalet à travers l'olivier et ses produits.

La plupart des manifestations relatives à la promotion de l'huile d'olive et à l'amélioration de la productivité de la filière sont organisées conjointement par l'UDOM et l'APO. La majorité

¹⁰ Dans la convention il est stipulé que le MAPM s'engage pour un montant global de 20 Millions de DH et le secteur privé oléicole pour le même montant sur une durée non précisée

¹¹ 11 DH = 1 euro ou 655 FCA, 1000 FCFA = 16 DH

¹² Il s'agit entre autres de la Société LCM Meknès, CHCI, Société Civile Agricole Dahbia (pépinière), Société Délices du Saïss, Les Domaines ZNIBER, le Groupe Belhassan, Société Holding de Traitement d'olive, Société Olivinvest, Société Star Olive. Une seule société se situe hors de cette région du Saïs : la Société les Oliveraies du Toubkal

des sociétés privées membres l'UDOM parrainent l'Agro-pôle Olivier de Meknès. Par ailleurs, les deux institutions co-pilotent le concours¹³ de Prix « Volubilis Extra-Vierge Maroc » de la meilleure Huile d'Olive Extra-vierge conditionnée au Maroc et la Fête de l'Olivier à Meknès.

L'existence de 2 institutions, UDOM et APO permet de faire face à différentes contraintes. La première institution, à caractère industriel, a pour mission l'amélioration de la qualité du processus de transformation tandis que la deuxième intervient plutôt en amont de la filière en veillant à un meilleur entretien du verger, à l'accroissement des rendements et de la productivité et surtout à l'amélioration de l'ensemble du process (olive de qualité → huile de qualité). Il en résulte que les efforts de l'UDOM sont d'abord orientés vers la promotion de l'exportation de l'huile en se basant sur une qualité irréprochable. Toutefois, l'UDOM veut lier cette qualité au territoire de Meknès à travers la mise en place d'une Appellation d'Origine Contrôlée « Huile Olive Meknès » qui n'a pas encore aboutit à ce jour.

5. Les leviers/outils de l'innovation

5.1 La recherche-développement menée par l'Agro-Pôle Olivier

Les principales activités de R et de R-D réalisées ou en cours sont les suivantes :

- Etude et inventaire des ressources génétiques de l'olivier ;
- Etude de comportement et des performances agronomiques des variétés d'olivier (densité et techniques de conduite) en fonction de la diversification du choix variétal ;
- Modélisation de l'architecture, croissance et développement de l'olivier ;
- Biotechnologies et multiplication de l'olivier in vitro et amélioration des techniques de multiplication de l'olivier par bouturage semi-herbacé,
- Valorisation des sous-produits de l'olivier (margines et grignons d'olives) ; Projet CFC/IOOC/04 " *Utilisation des Margines et des Grignons d'Olives sur des Terres Agricoles*", Projet Fonds Commun pour les Produits de Base et Conseil Oléicole International. Cette thématique est importante vu les problèmes de pollution engendrés par les margines et les grignons non traités et jetés habituellement à proximité des unités de trituration
- Prévision de la production oléicole à l'aide des capteurs de pollen et projet " *Modernisation de la prévision de la production oléicole*". Collaboration Maroc, France, Italie, Tunisie
- Biotechnologies et identification variétale (par marquage génétique) pour l'étude de la typicité et de la qualité de l'huile d'olive (pour la variété Picholine marocaine¹⁴ en particulier),
- Etude et valorisation du paysage et du patrimoine oléicole marocain. Projet KNOLEUM "Paysages de l'Olivier Méditerranéen". Projet MEDA-MEDOCC : Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc et Portugal ;

¹³ Concours organisé en collaboration avec l'Association Italienne des Dégustateurs d'Huile d'Olive, le Guide Extra-vergine d'Italie et la Fondation internationale « Les Routes de l'Olivier à travers la Méditerranée ».

¹⁴ travaux concurrents de ceux du Pr Rahmani de l'IAV qui encadre une thèse sur le sujet et pour la région du Zerhoun située à 20 km au nord de Meknès (le berceau de l'olivier, non loin de l'ancienne cité romaine de Volubilis fondée en l'an 40 . Le site de Volubilis comporte des vestiges de moulins à huile et le Zerhoun des paysages d'oliveraies remarquables)

Un axe de recherche–développement en perspective : le développement de la production bio d’huile d’olive avec certification Ecocert. Ce système de production est considéré par l’APO comme une piste de valorisation intéressante pour les petits producteurs en pluvial qui ne pourront pas augmenter de beaucoup leurs rendements en olive. Cette option est aussi intéressante pour les grandes exploitations qui rencontrent des difficultés à l’exportation¹⁵ dans certains pays sans cette gamme de produit (Europe du Nord).

Les produits obtenus :

- Articles scientifiques : en nombre limité et surtout dans le cadre de projets européens
- Manuels et fiches techniques, vidéo
- Cours pour l’enseignement supérieur et technique et pour les professionnels

5.2 La communication technique, la formation des agriculteurs et des transformateurs

l’APO privilégie **les séminaires professionnels** (techniques) rassemblant un grand nombre de producteurs et techniciens (du public et du privé) ; parfois 400 personnes. Depuis sa création on dénombre une quinzaine de manifestations de ce type à raison de deux par an en moyenne. L’APO considère qu’il y a un besoin de médiatiser ces séminaires par de nombreux articles dans la presse et à la radio TV. Ces séminaires mobilisent des personnes ressources (chercheurs, acteurs du secteur privé ou public) reconnues par la profession au niveau international (souvent des européens, espagnols, italiens..)

Parmi ces activités, on peut citer les « Journées Méditerranéennes de l’Olivier à Meknès » en partenariat avec l’Université Internationale d’Andalousie (Espagne). C’est une occasion pour exposer les nouvelles techniques et les résultats scientifiques, couvrant tous les aspects relatifs à la production d’olive, aux technologies d’extraction de l’huile d’olive de qualité, à la durabilité des systèmes de production ainsi qu’aux stratégies de sa commercialisation. La valorisation des sous produits de l’olivier, notamment par la production de l’énergie, est également abordée. Ce séminaire annuel connaît généralement la participation de représentants des différents pays oléicoles du sud de la Méditerranée et du Moyen Orient. A titre d’exemple le thème abordé lors de la première édition était : « Les Bonnes Pratiques Oléicoles pour la Production d’Huile d’Olive de Qualité et la Protection de l’Environnement ». L’édition de 2011 a été dédiée aux « Stratégies de Commercialisation et Innovations technologiques pour la production de l’huile d’olive de qualité, la Valorisation des Sous Produits de l’Olivier et la Production de l’Energie ». Lors de cette édition une formation en analyse sensorielle/dégustation de l’huile d’olive a été organisé au profit des techniciens et ingénieurs du secteur agro-industriel marocain de l’huile d’olive. L’année suivante les questions relatives à la santé humaine et à la consommation de l’huile d’olive ont été abordées.

Les produits obtenus :

- actes des séminaires (écrits et vidéos)
- nombreux articles de presse et reportage radio et TV

¹⁵ L’Espagne et la Tunisie sont leaders dans ce secteur

5.3 L'appui-conseil direct aux professionnels

Faute de personnel suffisant l'APO intervient uniquement en appui-conseil auprès de quelques grandes exploitations et sociétés en particulier pour les membres fondateurs de l'Agro-pôle. Donc pas ou peu d'interventions auprès de coopératives de petits producteurs. L'appui-conseil n'est pas la mission première de l'APO (cela revient aux structures de vulgarisation du MAPM ou aux bureaux d'études privés).

L'APO peut intervenir ponctuellement dans le cadre d'expertises pour des projets sur la filière sur l'ensemble du territoire (cf. convention avec le projet MCA/PMV qui a mis en place de grosses unités de trituration en milieu rural avec de la haute technologie mais sans dispositif d'appui-conseil et de suivi des GIE regroupant les coopératives autour de ces investissements).

Les produits obtenus : pas de production spécifique, rapports d'expertise.

5.4 La communication et le marketing

Faire connaître et reconnaître la qualité des huiles d'olive marocaines a été très tôt un objectif de l'APO et de son partenaire l'UDOM. Cet objectif relève du champ d'action « Innovation organisationnelle ». Le Maroc était surtout connu il y a 20 ans pour ses huiles d'olive traditionnelles de mauvaise qualité (oxydation, acidité, mauvais goût parfois). L'Innovation n'a pas été que technique mais surtout dans le domaine du marketing avec diverses activités de promotion des produits appuyés par l'APO comme par exemple :

- La mise en place d'un jury de dégustation d'une appellation d'origine "*Huile Olive Meknès*" en partenariat avec le Conseil de la Région Meknès-Tafilalet ;
- Le programme "*Prix de la meilleure Huile d'Olive Extra Vierge Maroc*" sous la responsabilité d'un jury de dégustation international en partenariat avec la Fondation Internationale "Routes de l'Olivier à travers la Méditerranée" ;
- Les "*Journées Méditerranéennes de l'Olivier à Meknès*" (cf. 5.2) en partenariat avec l'Université Internationale d'Andalousie (Espagne) ;
- Tous les ans ou les deux ans, le grand évènement médiatique de l'olivier à Meknès "*Fête de l'Olivier à Meknès*" en partenariat avec l'UDOM "Union pour le Développement de l'Olivier de Meknès" et la Fondation Internationale "Routes de l'Olivier à travers la Méditerranée" et les autorités locales de la Région Meknès- Tafilalet.
- La mise en place du *Réseau Méditerranéen des Villes de l'Huile d'Olive (RECOMED)* avec 15 pays oléicoles méditerranéens. Ce réseau est une nouvelle stratégie appuyée par l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et le Conseil Oléicole International pour la promotion de l'huile d'olive de qualité à travers le label "Diète méditerranéenne"¹⁶. Ce réseau a pour objectif de promouvoir la conservation des pratiques ancestrales et des paysages liés à la production d'huile d'olive (promotion de l'origine et de la typicité des produits et des intérêts en termes de nutrition, santé, paysage, tourisme, culture matérielle et immatérielle.
- *Une exposition didactique pour les jeunes, les élèves et futurs consommateurs* des produits de l'olivier (faire connaître et sensibiliser les jeunes et plus particulièrement les

¹⁶ Reconnue dernièrement par l'UNESCO comme patrimoine universel de l'humanité. Le RECOMED propose d'ajouter les Paysages Oléicoles Méditerranéens au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

élèves sur le patrimoine historique, touristique, culturel et scientifique de l'Olivier, de ses produits et sous-produits ; promouvoir le produit « Huile Olive » en mettant en avant les bénéfices nutritifs de cette huile).

En perspective : les routes de l'Olivier¹⁷ (existent dans certains pays), la création de centres de documentation et d'éco-musées sur l'huile d'olive, des événements liés à la cuisine méditerranéenne traditionnelle et au développement de la consommation de l'huile d'olive et des olives de table, la promotion et la protection du paysage oléicole.

Globalement ces manifestations ont été un succès surtout au niveau international pour la reconnaissance de la qualité des huiles extra-vierge (concours ...) qui ont montré que le Maroc pouvait produire des huiles de qualité bien supérieure à celles de Tunisie et d'Espagne, ses concurrents directs.

6. Liens avec autres partenaires (Systèmes d'Innovation marocains et internationaux)

Partenariats « recherche » (INRA Maroc, Universités, IAV, ...).

Les collaborations avec ces partenaires de la recherche marocaines semblent peu nombreuses pour différentes raisons :

- peu de ressources humaines travaillant spécifiquement sur l'olivier et l'huile d'olive car ce secteur n'était pas très porteur. Avant l'arrivée des agro-industriels, le plan National Olivier aux résultats mitigés (1998 - 2010) puis le Plan Maroc Vert depuis 2010 (projet MCA et financements Etat, AFD, ..), l'olivier était considéré comme une culture des pauvres à vocation à produire pour la famille et le marché très local ;
- divergence de points de vue entre l'APO et l'INRA sur les choix variétaux (variétés importées vs picholine marocaine à améliorer) et les modèles de production (irrigué super-intensif vs pluvial en culture pure ou associée aux grandes cultures annuelles (blé, fève))
- faiblesse des dispositifs d'appui à la recherche du CNRST et du MAPM (lourdeurs des procédures administratives) qui auraient pu amener les chercheurs d'horizons différents à travailler ensemble. De ce fait les appels d'offres internationaux et de la coopération bilatérale sont préférés aux dispositifs nationaux de financement de la recherche.

Toutefois les collaborations avec les Universités dans le domaine de la chimie organique existent, plus fréquemment qu'avec les structures de recherche du MAPM (hors ENA) qui sont vues comme des concurrents par l'APO ou comme des opérateurs de recherche peu efficaces

Les principales collaborations scientifiques et techniques sont réalisées avec les Universités et centres de recherche d'Espagne, Italie, France et dans une moindre mesure Tunisie, Syrie ...

¹⁷ Les Routes de l'Olivier » sont des itinéraires réalisés autour d'un thème commun, l'olivier, élément unificateur de la Méditerranée et des peuples qui vivent à ses côtés. Les participants voyagent sur les traces de la diffusion de l'olivier depuis l'antiquité jusqu'à aujourd'hui. Pays concernés ou comportant une étape : Grèce, Chypre, Espagne, Portugal, France, Italie, Malte, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Albanie, Turquie, Syrie, Liban, Jordanie, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc.
Sources : http://www.olivetreeroute.gr/fr/fondation_fr.htm et <http://www.olivetreeroute.gr/images/Morocco.pdf>.

Partenariat « développement »

A part le partenariat de proximité avec l'UDOM les relations entre l'ensemble des acteurs professionnels de la filière olivier et l'APO sont relatives rares. Cela s'explique d'une part par le peu d'activités de l'APO envers les petits producteurs (oliviers en pluvial, en zone de pente) et leurs associations et coopératives. De ce fait l'APO collabore peu avec les structures déconcentrées du MAPM (Conseil agricole, Directions provinciales et régionales de l'agriculture). D'autre part, l'interprofession oléicole est organisée de façon complexe¹⁸ avec des associations peu fonctionnelles et noyautées par des politiciens mais récemment l'interprofession a élu son nouveau président qui est un membre de l'UDOM

Partenariat « Institutions politiques »

L'APO collabore étroitement avec le conseil régional de Meknès-Tafilalet ce qui lui donne une assise politique indéniable.

Partenariats Internationaux

Ils sont denses et diversifiés (cf supra). Au-delà des structures de recherche du Sud de l'Europe et de la région MENA il faut rappeler que l'APO (et/ou l'UDOM qui lui est très proche) est membre directement ou via la personne de son directeur de plusieurs réseaux et organismes de promotion de l'huile d'olive (Conseil Oléicole International (Madrid, Espagne), comité scientifique du programme international "Route de l'Olivier à travers la Méditerranée" reconnu par l'UNESCO en 2003 et le Conseil de l'Europe en 2006, ...).

7. Discussion

L'Agro-Pôle Olivier est indéniablement une réussite tant au niveau local que national avec une renommée à l'international. Son bilan s'explique par la conjonction de plusieurs processus : l'intérêt des investisseurs et grands propriétaires terriens pour la production d'huile de qualité pour l'export et le marché national, la confiance établie entre ces entrepreneurs et le chercheur fondateur de l'APO et les relations de collaborations étroites entre l'APO et les acteurs de la filière huile d'olive au niveau international qui lui permettent de bénéficier de crédits de fonctionnement, d'informations sur les dernières innovations,

Le fonctionnement de l'APO est opérationnel du fait de l'engagement de son personnel et de procédures de gestion souples (possible lorsque les fonds proviennent de l'étranger, ce serait beaucoup plus complexe avec des fonds étatiques marocains)

Toutefois on peut s'interroger sur l'ambivalence des objectifs et activités de l'APO qui travaille pour les grandes entreprises faute de partenaires organisés du côté des petits producteurs (dixit son directeur) tout en mettant en avant l'image de marque « paysage » et culturelle de l'olivier. Si l'APO a travaillé dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'huile (huile extra-vierge zéro défaut) et aussi de la diète méditerranéenne, il n'en est pas de même pour le développement de l'oliveraie en bour (maintien des paysages méditerranéens à

¹⁸ six organisations professionnelles et interprofessionnelles sont concernées par la filière huile d'olive et olive de table : Association des Exportateurs d'Huile d'Olive (ADEHO); Fédération des industries de la Conserve des Produits Agricoles au Maroc (FICOPAM); Fédération Nationale de l'Agro-industrie (FENAGRI) ; Association des Oléifacteurs du Nord ; Association des Oléifacteurs du Tensift-Haouz (Marrakech) ; Fédération des Industries de Corps Gras du Maroc ; Association Professionnelle des Extracteurs d'Huile de Grignons d'Olives ; Association des Extracteurs d'Huile (AEH) (Source : <http://www.anapec.org>) .

base d'oliviers) et des systèmes de production et de transformation gérés par les petits producteurs.

L'APO affiche des ambitions de préservation de la culture traditionnelle de l'olivier et des paysages associés tout en œuvrant pour le développement de systèmes de production agro-industriels dont les impacts ne sont guère étudiés (peut être faute de compétences) :

- Si l'agro-industrie se développe et accroît notablement ses niveaux de productivité, restera-t-il une place pour les petits agriculteurs qui tirent une partie de leur revenu de la vente des olives ou de l'huile ?
- La monoculture irriguée d'oliviers sur des vastes espaces aura-t-elle des impacts négatifs sur l'environnement (biodiversité végétale et animale, état de la nappe phréatique en qualité et quantité,...) et sur l'économie locale (perte ou création d'emplois ?, accaparement des terres, accroissement du prix de la terre)

Des tensions existent entre l'APO et les associations de petits producteurs et au sein du MAPM au sujet de la labellisation d'une partie de la production du Saïs en produits de terroir. Par exemple, le GIE du Zerhoun revendique un label IGP pour un terroir de 2000 ha avec des systèmes de culture traditionnels basés sur la variété locale picholine marocaine, sans irrigation, sans intrant chimique (Dans un 2^o temps après l'IGP, ce GIE envisage d'organiser une production avec un label Bio). Ce GIE appuyé par le MAPM a commencé à vendre une huile de qualité extra-vierge obtenue grâce à une unité subventionnée par le PMV et fonctionnelle depuis 2 ans (vrac et mise en bouteille pour des grandes surfaces marocaines). L'APO et l'UDOM soutiennent la création d'un label de type IGP « huile de Meknès » intégrant la plaine du Saïs et toutes les grandes exploitations entrepreneuriales. L'APO soutient une approche pragmatique de marketing plus lisible à l'international qui se rapproche du label « Sud de France » dans le Languedoc Roussillon (le nom « Meknès » est connu un peu partout dans le monde et pas celui de « Zerhoun »). Il a probablement des possibilités de faire cohabiter les deux labels mais cela ne sera pas simple à mettre en place au MAPM.

Les petits producteurs du Zerhoun considèrent qu'ils ont un terroir, une culture à sauvegarder (des oliviers plusieurs fois centenaires) et un mode de vie (sans parler du possible développement de l'agrotourisme qui ne reposera pas sur les grandes exploitations en monoculture). Tout en étant prêt à travailler avec l'APO sur des sujets à définir ensemble, ils revendiquent leurs spécificités. « Nous ne sommes pas du même monde que les producteurs agro-industriels de la plaine », « les recommandations de l'APO sont intéressantes mais inapplicables chez nous. On a essayé de mettre les margines dans les champs mais comment faire sur les pentes, et sans matériels », « les conférences sont intéressantes aussi mais tout se passe en français et combien de petits producteurs peuvent réellement participer ».

A la décharge de l'APO il faut souligner que les petits agriculteurs et producteurs d'huile d'olive sont peu et mal organisés du fait de la défiance des ruraux pour toutes formes d'actions collectives et du manque de temps et d'accompagnement des nouvelles coopératives que le PMV a voulu mettre en place rapidement (Faysse et al., 2014). Par ailleurs les actions de développement agricole et rural interfèrent avec des considérations politiciennes et bénéficient de taux de subvention élevés (ce qui est « cadeau » n'est pas aussi bien géré que ce qui a été acheté)

L'APO si elle souhaite maintenir ses objectifs de promotion de « la culture d'olivier pour tous » et le maintien des paysages emblématiques¹⁹ devra imaginer d'autres formes de collaborations et des solutions adaptés aux petites exploitations et aux communautés rurales (comment adapter principes de base d'une oléiculture de qualité pour concevoir des innovations pour les petites et moyennes unités de trituration et les exploitations familiales).

L'autre formule de partenariat à envisager est celui de l'agrégation proposée par le pilier 1 du PMV. Des agro-industriels devraient s'engager à contractualiser avec des petits producteurs pour leur acheter la production selon cahiers des charges et en leur fournissant des services (conseil a minima, intrants ? prestations mécanisées ?) . Seule le groupe AICHA s'est lancée dans cette expérience avec 80 agriculteurs (des structures de production moyenne) en 2010 pour 1800 ha .

Pour l'APO il s'agirait d'une part de diversifier son offre technique : Quelles innovations pour les petites structures de production en culture pluviale, parfois encore en traction animale ? pour des unités de trituration gérées collectivement (recherche de coordinations) ? mais aussi en terme de marketing (quels marchés ?). L'APO devra travailler sur les innovations organisationnelles co-conçues avec ces petits producteurs qu'elle connaît mal : gestion en commun de matériel agricole, et d'unité de trituration, contractualisation avec les grandes unités, produits et marché de niche, ...

8. Enseignements pour le Cameroun

Ce cas d'étude Agro-pôle Olivier peut être intéressant à considérer pour convenir une stratégie pour l'Innovation au Cameroun :

- Dans le cas de contractualisation public privé, pour l'ensemble du pays et quels que soit le type de recherche et de filières
- Dans la cas des filières de cultures pérennes (Café et Cacao) où les questions de qualité de la production se pose ainsi que de mise en marché.

Dans ce dernier cas les exportateurs et transformateurs de café et cacao auraient tout intérêt à se rapprocher de la recherche agronomique, agroalimentaire et en économie. Les opérateurs privés sont de nature et de taille très différentes (de la multinationale à la petite entreprise familiale en passant par les quelques grandes coopératives). Comme l'APO il faudra peut être segmenter l'offre de R-D

En termes de gouvernance et de fonctionnement de collectifs public - privé, c'est la constitution d'un climat de confiance qui est nécessaire. Les chercheurs ne doivent pas considérer les opérateurs privés comme des payeurs, des « vaches à lait » mais comme des partenaires. Les opérateurs privés doivent s'engager dans la durée mais suivre aussi au jour le jour pour maintenir une attention voire une pression envers les équipes de recherche. La confiance s'instaure par (i) la vérité des prix ou des couts (pas de surfacturation et évidemment pas de détournement de fonds), (ii) le respect des échéances et (iii) la qualité des recherche et leur transformation en recommandations.

¹⁹ Les paysages de coteaux et collines basés sur de l'agroforesterie, pas ceux des plaines avec la monoculture d'oliviers à très forte densité

Pour les équipes de chercheurs du public ce type de contractualisation avec le privé présente plusieurs avantages :

- Des moyens de fonctionnement et d'équipement (à négocier sur plusieurs années)
- Un climat propice à l'innovation, le privé souhaite évoluer rapidement donc appliquer des recommandations sur la gamme des innovations techniques et organisationnelles possibles (le chercheur ne travaille pas pour rien).
- Des structures à la gouvernance mixte (public privé) qui associent souplesse, adaptabilité et efficacité. Ce que ne peuvent pas donner des structures gérées uniquement par le public et son administration.

Mais certaines contraintes :

- Le rythme de la recherche du public et de la R-D du privé est rarement le même. De même que les objectifs. Certains chercheurs souhaitent d'abord publier et ensuite consacrer un peu de temps à l'accompagnement des opérateurs privés
- Le rythme de travail du privé n'est pas celui du public (le niveau de salaire non plus)
- Faire financer la recherche par le secteur privé peut poser des problèmes éthiques aux chercheurs : il est alors difficile de critiquer les partenaires privés qui vous financent.

Bibliographie

Bajoub, A., Carrasco-Pancorbo, A., Ouazzani, N., & Fernández-Gutiérrez, A. (2014). UHPLC–MS in Virgin Olive Oil Analysis. *Ultra Performance Liquid Chromatography Mass Spectrometry: Evaluation and Applications in Food Analysis*, 213.

Dosba, F., Ouazzani, N., Belkoura, I., & Touzani, A. (2001). Towards production in France of certified olive plants: setting up the CAC threshold. In *Multiplication et certification des plants d'olivier. Un nouvel enjeu pour l'oléiculture du 3ème millénaire. Actes du Séminaire International, Meknès, Morocco, 2-7 avril 2001.* (pp. 105-114). International Olive Oil Council.

Faysse N., El Amrani M., Errahj M., Addou H., Slaoui Z., Thomas L., Mkadmi S. 2014. Des hommes et des arbres : relation entre acteurs dans les projets du Pilier II du Plan Maroc Vert. *Alternatives Rurales* (1) : 10 p.
<http://alternatives-rurales.org/wp-content/uploads/2014/03/BilanPilierIIILectureEcran1.pdf>

Loudyi, D. M. W., Ouazzani, N., Belkoura, I., & Touzani, A. (2001). Techniques for micropropagation in vitro: implements for propagating and sanitising olive varieties. In *Multiplication et certification des plants d'olivier. Un nouvel enjeu pour l'oléiculture du 3ème millénaire. Actes du Séminaire International, Meknès, Morocco, 2-7 avril 2001.* (pp. 63-72). International Olive Oil Council.

Lumaret, R., & Ouazzani, N. (2001). Plant genetics: Ancient wild olives in Mediterranean forests. *Nature*, 413(6857), 700-700.

Lumaret, R., Ouazzani, N., Michaud, H., & Villemur, P. (1997). Cultivated olive and oleaster: two very closely connected partners of the same species (*Olea europaea*). Evidence from enzyme polymorphism. *Bocconea*, 7, 39-42.

Ouazzani, N., Belkoura, I., & Touzani, A. (2001). Multiplication and certification of olive plants. A new stake for olive culture in the 3rd millenium. Proceedings of the International Seminar, Meknès, Morocco, 2-7 April 2001. In *Multiplication et certification des plants d'olivier. Un nouvel enjeu pour l'oléiculture du 3ème millénaire. Actes du Séminaire International, Meknès, Morocco, 2-7 avril 2001.*. International Olive Oil Council.

Ouazzani, N., Idrissi, A., Belkoura, I., Sghir, S., & Touzani, A. (2001). Genetic, morphological characterisation, and agronomic evaluation: contribution to the certification of olive plants. In *Multiplication et certification des plants d'olivier. Un nouvel enjeu pour l'oléiculture du 3ème millénaire. Actes du Séminaire International, Meknès, Morocco, 2-7 avril 2001.* (pp. 183-193). International Olive Oil Council.

Saidi, A. (2011). *Les systèmes agroalimentaires localisés face à l'insécurité alimentaire: le cas du système oléicole dans l'espace de Saïs-Meknès au Maroc* (Doctoral dissertation, Université de Grenoble).

Sghir, S., Chatelet, P., Ouazzani, N., Dosba, F., & Belkoura, I. (2005). Micropropagation of eight Moroccan and French olive cultivars. *HortScience*, 40(1), 193-196.

Srhiri, M., Ouazzani, N., Belkoura, I., & Touzani, A. (2001). Certification of olive plants in Morocco. In *Multiplication et certification des plants d'olivier. Un nouvel enjeu pour l'oléiculture du 3ème millénaire. Actes du Séminaire International, Meknès, Morocco, 2-7 avril 2001.* (pp. 115-122). International Olive Oil Council.

Principales caractéristiques du Système Olivier Meknes (SOM) industriel et du SOM agricole

Synthèse		SOM agricole	SOM industriel
Vue d'ensemble			
Statuts et Activités	Agricoles	- Domaines privés et publics - Coopératives agricoles	Domaines privés et publics
	Transformateurs	- Coopératives - PME, GE - Privés - Traditionnelles/ semi Modernes	- Grande entreprise - PME - Privés - Modernes
	Distributeurs	- Transformateurs - circuits courts	- Transformateurs - Commerce de proximité - Supermarché
Produits : huile d'olive		Relativement primaires et d'une	Qualité selon les normes du COI
Performance		Quasi couverture (50% à 70) du marché local	Plusieurs huiles sont primées au
Organisation du SYAL			
Relations entre entreprises		- Complémentarité de métiers techniquement indépendants - Relations formelles et informelles	- Activités similaires - Relations formelles
Compétition – coopération		- Faible concurrence - Faible coopération formelle	- Coopération dans la production, transformation et le
Liens avec le marché		- Faible maîtrise du marché national	- Bonne maîtrise du marché national - présence de plus en plus
Marché du travail		- Apprentissage interne - Règne de l'informalité - Mobilité régionale très forte	- Apprentissage interne et externe - Mains d'œuvre qualifiée
Développement du SYAL			
Origine des entrepreneurs		Interne	Interne
Facteur de localisation	Ressources naturelles	Important	Important
	Infrastructures La famille et l'appartenance	Très important	Très importantes Importants
Type de développement		Extensif	Intensif
Le rôle du territoire		La proximité génératrice de solidarité et de coopération.	La proximité génératrice des économies pécuniaires et technologiques : - Salon international d'agriculture

Les rapports avec les institutions	Fortes relations avec : - les institutions d'Etat (DPA) et des	- Intervention significative des organismes étatiques
---	--	---

477

	collectivités - IRAM de Meknès	- Des métiers de plus en plus connectés des structures de formation professionnelle et de recherche. - Des relations denses avec les associations professionnelles et les coopératives
Le rapport avec l'extérieur	- pas de contact avec le marché international	- Dépendance de l'étranger en matière de vente des produits - Forte présence des organismes professionnels internationaux - Importation des nouvelles techniques de production et de transformation
Les contraintes	- Généraliser les bonnes pratiques culturales : l'entretien du verger, taille, récoltes avec vibreur ou avec les mains... - Améliorer les conditions d'hygiène au niveau des unités traditionnelles et semi modernes ; - faire respecter les délais recommandés de stockage, de trituration...	- La durabilité des ressources naturelles ; - l'écoulement la production

Source : Saïdi 2011